

Le Centre Communal d'Action Social

Un Centre Communal d'Action Sociale est créé dans toute commune de plus de 1 500 habitants et anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées. Il peut intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables.

Qu'est-ce qu'un C.C.A.S. ?

Il participe à l'instruction des demandes d'aide sociale dans les conditions fixées par voie réglementaire. Il transmet les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité. L'établissement du dossier et sa transmission constituent une obligation, indépendamment de l'appréciation du bien-fondé de la demande.

Le centre communal d'action sociale est un établissement public administratif communal, administré par un conseil d'administration présidé, selon le cas, par le maire ou son vice-président. Le conseil d'administration comprend, des membres élus et des membres nommés, qui sont des personnes participant à des actions de prévention, d'animation ou de développement social menées dans la commune.

Les membres élus et les membres nommés le sont en nombre égal au sein du conseil d'administration du CCAS.

Les membres élus par le conseil municipal et les membres nommés par le maire le sont à la suite de chaque renouvellement du conseil municipal et pour la durée du mandat de ce conseil. Leur mandat est renouvelable.

Au nombre des membres nommés doivent figurer un représentant des associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions, un représentant des associations familiales désigné sur proposition de l'union départementale des associations familiales, un représentant des associations de retraités et de personnes âgées du département et un représentant des associations de personnes handicapées du département.

A Garges, le C.C.A.S. est composé du Service Intégration et Développement Social, du Service Inter-Âge et Maintien à Domicile ainsi que de la Résidence Autonomie Jeanne Carnajac.

Le service Intégration et développement social (SIDS)

Au sein du Centre communal d'action sociale, le Service Intégration et Développement Social favorise l'accès au droit pour tous et l'accompagnement des personnes les plus fragilisées vers l'autonomie sociale et professionnelle.

Accueil du public

Le SIDS accueille tous les Gargeois sur les heures d'ouverture de la mairie pour de l'information (concernant les démarches administratives, les droits auxquels les personnes peuvent prétendre, etc.) ou de l'orientation.

Lorsque la situation le nécessite, un pré-diagnostic social est fait et un rendez-vous est donné pour les personnes seules et les familles sans enfant mineur à charge.

Accompagnement

Accompagnement global individualisé et permanences pour les personnes seules et les familles sans enfant mineur à charge

Les entretiens individuels visent à :

- L'instruction de la demande de revenu de solidarité active pour les personnes seules et familles sans enfant à charge – RSA
- La domiciliation des personnes sans hébergement stable
- L'accompagnement global individualisé (ouvertures de droits, instruction d'aides financières, accompagnement dans la recherche d'hébergement, aide aux démarches administratives, soutien

moral, etc.)

Les actions collectives

Le SIDS organise des actions collectives à destination de tous les Gargeois, notamment sur le thème des éco-gestes, de la gestion budgétaire, etc.

Les thèmes évoluent en fonction des problématiques rencontrées par les Gargeois : pour plus d'informations ou si vous souhaitez nous faire part de thématiques que vous souhaitez aborder, n'hésitez pas à contacter le SIDS.

A compter du lundi 11 septembre, le SIDS intégrera le centre social municipal du Village aux horaires habituels à savoir :

Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h

Jeudi de 13h à 19h45 et le vendredi de 13h à 17h.

Service référent

Le Centre Communal d'Action Social

Administration

2 rue Jean-Jacques Rousseau
95140 Garges-lès-Gonesse
France

accueilccas@villedegarges.com

48.9734772, 2.3954211